

**Le CPAS de GEDINNE recrute et constitue une réserve de recrutement dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour :**

**Un animateur pour sa Maison Communautaire à mi-temps (19h00/semaine) pour le cadre du personnel contractuel**

Conditions de recrutement :

- Etre belge ou citoyen de l'Espace économique européen ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer et être déclaré apte par le service médical du CPAS ;
- Etre âgé de 18 ans au moins à la date de dépôt des candidatures ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Etre porteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur option techniques sociales d'animation, animateur, éducateur, ... ;
- Réussir les épreuves ;
- Etre dans les conditions APE ;

Atouts :

- Bonne organisation du travail
- Gestion de groupe
- Avoir une expérience de travail avec des personnes âgées
- Dynamisme et contact humain aisé
- Etre disponible tous les jours de la semaine

Tâches de travail :

- Animer et encadrer un groupe de personnes âgées
- Gestion des courses et des repas
- Préparation et gestion des activités et animations
- Travail administratif en lien avec la maison communautaire
- Travail en réseau (autres maisons communautaires, écoles, associations, ...)
- ...

Offre du CPAS :

- Contrat de travail sous régime contractuel à 19h00/semaine (à durée déterminée avec possibilité de passage en indéterminée)
- Temps de travail : 19h00 par semaine en régime de 5 jours (du lundi au vendredi)
- Echelle barémique D4 (employée d'administration– Annuel brut de minimum 15.172,57 euros et maximum 23.131,96 euros (temps plein)
- Opportunité de travailler dans une équipe agréable et dynamique

Intéressé(e) ?

Les candidatures sont à envoyer au CPAS par courrier recommandé ou à déposer contre accusé de réception, à l'attention de Mme la Présidente, rue de la Croisette, 2 à 5575 Gedinne pour le 02 décembre 2022 au plus tard.

Les candidatures devront obligatoirement être accompagnées :

- D'une lettre de motivation manuscrite
- D'un curriculum vitae si possible avec photo
- D'un extrait du casier judiciaire destiné à une administration publique et datant de moins de trois mois
- D'une photocopie du diplôme requis

Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Pour plus d'informations, contactez Mme Mélanie WILEMME, Directrice Générale au 061/46.58.58.

## **RESERVE DE RECRUTEMENT – ANIMATEUR – ECHELLE DE TRAITEMENT**

### **D4**

\* Constituer une réserve de recrutement valable 3 ans pour un animateur pour la Maison Communautaire

#### **Conditions générales – cf statut administratif en vigueur.**

- Etre belge ou citoyen de l'Union Européenne.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Être de conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Etre âgé de 18 ans.
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.
- Etre en possession du diplôme CESS

#### **Profil de fonction. Niveau D4**

#### **Mission et tâches principales liées à la fonction.**

Assurer l'animation et l'encadrement des usagers de la Maison Communautaire :

- Organiser des activités et des animations adaptées
- Appliquer, à partir des dispositifs législatifs et réglementaires, l'ensemble des processus et procédures administratives relatives à son service et répondre aux demandes des usagers dans son domaine d'activités.
- Profil de compétences. Niveau D4.
- Aptitudes générales.
- Sociabilité : capacité d'accueil, d'écoute et de patience.

**Capacité** à actualiser ses connaissances, à s'informer et se former.

**Capacité à organiser son travail entre** tâches d'animations et tâches administratives.

**Rigueur dans la** gestion de la maison communautaire

- Ponctualité.
- Communication aisée.
- Capacité de rédiger des rapports selon les formes prescrites
- Empathie.
- Capacité d'initiative et autonomie.
- Aptitudes en cuisine

#### **Commission de sélection.**

Composition. (cf. les statuts)

Présidente : Directrice générale.

Membres : La Présidente du CPAS, 1 représentant de l'autorité politique minoritairement représenté et une personne externe.

+ inviter les organisations syndicales.

**Programme des épreuves.**

- QCM.
- Epreuve orale.
- Entretien d'ordre général permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction.

Réussir avec un minimum de 50% dans chacune des épreuves et au total au moins 60% de moyenne.